CIRCUIT de LEDENON

Saison 2024

Journées GT 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

Document à retourner impérativement signé accompagné de votre règlement

A Circuit de Lédenon – 30210 LEDENON par mail, fax ou courrier - info@ledenon.com - fax 04 66 37 15 92

☐ **mardi 9 avril**	☐ **mardi 16 avril**

Plateaux des GT4 _ et GT uniquement *(sous réserve de 5 véhicules minimum en piste sur la journée)*

Attention : Le nombre de place est limité

Programme de la journée :

8h00 :	**Accueil des participants** **Vérifications administratives (accréditation véhicule & pilote)**
8h30 :	**Prise sonnométrique**
9h00 – 12h30 :	**Session libre en open pitlane**
12h30 :	**Pause déjeuner**
14h00 – 17h30 :	**Session libre en open pitlane**
17h30 :	**Fin du programme**

Je soussigné(e), Monsieur, Madame, _____

Team : _____ E-mail : _____

Portable : _____ souhaite m'inscrire pour rouler au **Circuit de Lédenon :**

Type de véhicule (marque) : _____ & couleur : _____.

Tarif = 1000 € HT/ J /véhicule soit _____ X 1000,00 € HT = _____ HT

Merci de nous indiquer le nom du / des pilotes avec les n° de licence : _____

_____

Nombre d'accompagnant total (mécano, famille, amis…) : _____

LES OPTIONS à votre disposition :

☐ **Nbre : …….BOX avec remise de la clé la veille entre 17h30 et 19h : 100 €HT/jour et caution de 500€ par empreinte CB**

RC des véhicules obligatoires à envoyer avec le présent document complété

→ **Soit un montant total de : _____ € HT X 20% (TVA) = _____ TTC**

☐ **Nbre : …….Formule brasserie (assiette brasserie, boisson et dessert) à 20€HT soit 22€TTC Sur réservation uniquement**

→ **Soit un montant total repas de : _____ € HT X 10% (TVA) = _____ € TTC**

TOTAL PISTE + REPAS = _____ € TTC

Paiement par téléphone en réglant par CB à l'avance

Merci de cocher les cases ci-dessous :

Lieu: _____

☐ ***J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente ainsi que je signe la décharge de responsabilité inscrites au verso de cette page***

Date: _____ Signature : _____

Adresse de Facturation : (la facture sera prête le jour de votre location ou peut vous être adressée par mail)

Nom: _____

Adresse: _____

Code Postal : _____ Ville : _____

CIRCUIT de LEDENON

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 : INSCRIPTION

L'inscription doit se faire obligatoirement en remplissant le bulletin d'inscription. L'inscription ne peut pas se faire par simple appel téléphonique. L'inscription sera validée avec le paiement de celle-ci.

ARTICLE 2 : PARTICIPANTS

Le participant doit être titulaire du permis de conduire B en cours de validité ou d'une licence FFSA en cours de validité.
La consommation de boisson alcoolisée avant et pendant la journée de roulage est strictement interdite.
Le participant s'engage à participer à respecter l'ensemble des règles de sécurité ainsi que les injonctions des responsables du circuit.
La direction se réserve le droit d'exclure tout participant dont le comportement se révélerait non conforme au règlement sans prétendre à un quelconque remboursement. L'accès à la pitlane est interdit aux enfants de moins de 16 ans ainsi qu'aux animaux.

ARTICLE 3 : VOITURES

Les voitures ne doivent présenter aucune anomalie susceptible de nuire à la sécurité et doivent être équipées d'au moins un anneau de remorquage. Aucun objet non fixé ne doit rester dans la voiture. Liquide de frein haute température recommandé.
Pendant le roulage les fenêtres doivent être fermées ou ouvertes au maximum de 2 cm.
Les voitures doivent être conformes aux normes de bruit avec une prise sonométrique en statique obligatoire pour chaque véhicule avant d'entrer sur la piste. Casques, ceinture de sécurité et silencieux obligatoires (97DB)

ARTICLE 4 : SECURITE

Le pilote et son éventuel passager (majeur obligatoirement) doivent impérativement boucler leur ceinture de sécurité ou leur harnais et porter un casque homologué. Gants, Hans, vêtements et chaussures ignifugés sont recommandés.

ARTICLE 5 : ASSURANCES

L'assurance RC circuit est obligatoire. L'attestation doit être présentée avant toute entrée en piste.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE

Le participant est entièrement responsable des dégâts causés à son propre véhicule quelle qu'en soit la cause.
Le participant est entièrement responsable des dégâts occasionnés aux installations, aux autres véhicules et aux tiers.

Article 7 : ANNULATION

Le Circuit de Lédenon se réserve le droit d'annuler la prestation. Dans ce cas, la prestation sera reportée sur une date ultérieure en accord avec le client.
Si le client ne se présente pas le jour de la prestation réservée, aucun report ni remboursement ne pourra être effectué.
En cas non-respect des limites de bruit, de panne ou de casse les engagements ne sont ni remboursés ni échangés. Les sommes versées sont conservées par le Circuit de Lédenon.

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e) **NOM DU TEAM** : …….
NOM du ou des pilotes : …….
Utilisant la piste avec le véhicule : ……
Reconnais avoir pris connaissance du parcours et accepte les risques inhérents à la pratique des Sports Mécaniques, tant sur mon propre véhicule que sur ceux du loueur.
Je renonce à tous recours à l'encontre du Circuit de Ledenon pour les dommages matériels ou corporels que je pourrais subir sur ledit Circuit, tant de mon propre chef que celui d'autres usagers ou du personnel du Circuit au cours d'une opération de dépannage, d'extraction, d'incendie ou de tout autre incident subi par mon véhicule. Les véhicules pouvant constituer un danger pour les autres pilotes devront être dégagés le plus rapidement possible de la zone critique par les commissaires de piste. Ceux-ci ne pourront être rendus responsables des dégâts éventuellement causés à ces véhicules lors de leur évacuation.
Je m'engage également à prendre en charge la remise en état des installations du Circuit de Ledenon : rails de sécurité, poteaux, piles de pneus et/ou de nettoyage par absorbant en cas de sortie de piste de mon véhicule.
L'accès à la piste n'est autorisé qu'après signature du présent contrat de location et de l'engagement de l'utilisateur de soumettre chaque véhicule préalablement à l'accès à la piste à un contrôle sonométrique statique : 97 dbA max pour les autos.
Les véhicules seront contrôles selon les méthodes en vigueur des fédérations sportives délégataires. Dans le cas ou un véhicule serait contrôlé au-dessus des valeurs admises par l'arrêté ministériel du 30 avril 2019, le véhicule se verra refuser l'accès à la piste.
Les interruptions de piste pour cause de grand mauvais temps ou interruptions pour cause de sortie de piste ou de dépannage ne donneront droit à aucune compensation.
Le paiement du droit de piste implique la connaissance et l'acceptation des conditions d'utilisation précisées ci-dessus, du contrat de location ainsi que le respect du Règlement intérieur du Circuit de Ledenon.

Fait au Circuit de Ledenon le : ……..
Lu et approuvé, **Signature** :……

CIRCUIT DE LEDENON - 30210 LEDENON
TÉL. : 04.66.37.11.37 - FAX : 04.66.37.15.92 - E MAIL : INFO LEDENON.COM